Rattachement / mise à jour du statut d'un agent dans un CATI

Le formulaire de rattachement au CATI version 2023 (CATI-3G) est accessible via ce document permettant le mise à jour de la situation d'un agent vis-à-vis d'un CATI.

La procédure de rattachement à un CATI :

- L'agent se rapproche de son DU et de son CD pour savoir vers quel CATI il doit/peut (ou à défaut veut) s'affilier.
- S'ensuit une discussion avec les animateurs/responsables du CATI pour en connaître le fonctionnement et les modalités de participation.
- Le formulaire est alors rempli et signé par l'agent, qui le transmet à son DU et à son CD pour signature.
- L'agent le retourne aux animateurs/responsables.
- À leur tour, les animateurs/responsables du CATI le signent et le transmettent à CAMNI Collectif d'Animation des Métiers du Numérique à Inrae à l'adresse mail suivante : animation-metiers-numerique@inrae.fr (comme indiqué dans le formulaire).
- CAMNI accuse réception de la demande, met à jour le tableau des effectifs, socle pour le versement de la dotation au CATI, et signifie ce changement à la DRH et à DipSO-appui.

En cas de changement de CATI:

Pour tout changement de CATI, cela induit obligatoirement d'avoir prévenu le CATI d'origine de ce changement : l'agent transmet le formulaire signé à la fois aux animateurs/responsables du CATI d'origine et à ceux du nouveau CATI.

En cas de fin de rattachement à un CATI:

Pour toute fin de rattachement à un CATI, cela induit obligatoirement d'avoir prévenu les animateurs/responsables du CATI : l'agent transmet le formulaire signé aux animateurs/responsables du CATI.

From:

https://pepi2g.wiki.inrae.fr/ - pepi2g

Permanent link:

https://pepi2g.wiki.inrae.fr/doku.php?id=communaute:catis:rattachement&rev=1697726044

Last update: 2023/10/19 16:34

